

SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MARS 2017

Informations sur les décisions du Bureau

Nombre de Membres Elus :	100
Nombre de Membre Elus en exercice :	99
Quorum :	50
Nombre de Membres Elus présents :	79

Membres élus présents :

Mesdames Myriam BENCHARAA, Bénédicte BETTANT CURAN, Nathalie BOBIN, Corinne BOGART, Dominique BOUVIER, Irène BREUIL, Bérangère CHARBONNIER, Jocelyne CORNEC, Anne DAMON, Evelyne GALERA, Edith GALLAND, Annabelle GRECO JAUFFRET, Claire-Lise JUVIGNARD, Marie KALAI, Sylvie KERGONOU, Véronique MADELRIEUX, Laurence MICHEL, Alice NOURRISSON, Jocelyne PANSERAT, Anne-Sophie PANSERI, Céline PARAVY-ATLAN, Marta PARDO-BADIER, Céline PELESZEZAK, Nathalie PRADINES, Isabelle QUENOUILLE, Denise ROMESTANT, Sophie SOURY, Sandrine SURGET, Hélène VILLARD.

Messieurs Guy BACULARD, David BALDINI, Denis BANCEL, Roland BERNARD, Christian BERTHE, Guillaume BEYENS, Olivier BLANC, Max-Paul CHAPELLE, François CHARDINY, Yves CHAVENT, Jacques COIRO, Philippe COLLOT, Christophe CROZIER, Philippe DAVID, Marc DEGRANGE, Guy DELORME, Jacques DUCROT, Guillaume DUVERT, Jean-François FARENC, Olivier FINAZ, Frédéric FOSSI, Eric GARCIN, Vincent GIRMA, Alain GRANDOUILLER, Jérôme GRENIER, Philippe GUERAND, Emmanuel IMBERTON, Jean-Michel JOLY, Francis KESSOUS, Pierre LARDON, Fabrice LENOIR, Daniel LOCTIN, Jean-Louis MAIER, Philippe MALAVAL, François MEON, Dominique MINJARD, Jacques MORIZE, Jean MOUGIN, Henri PAIN, Patrick PARAT, Luc PELEN, Gérard PELISSON, Philippe POBE, Régis POLY, Yves POMMIER, Thierry RAEVEL, Gilles RENAUD, Thomas SAN MARCO, Philippe VALENTIN, Daniel VILLAREALE.

Bureau du 7 février 2017 :

- Le Bureau a autorisé le Président :
 - à avaliser l'avenant à la convention pluriannuelle CCI LYON METROPOLE / FOR ACT et la contribution financière de la CCI qui s'élève à 8 000€ ;
 - à solliciter deux subventions ; la première de 56 400€ , auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes et la seconde de 56 400€ , auprès de la Métropole de Lyon afin d'intégrer 15 nouvelles start-ups dans l'accompagnement Novacité en 2017 ;
 - à solliciter une subvention de 49 947€ auprès de la Métropole de Lyon afin de réaliser la mise en œuvre du dispositif Lyon Pacte PME en 2016 ;
 - à solliciter une subvention de 50 000€ auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes, ainsi qu'une subvention de 50 000€ auprès de la Métropole de Lyon afin de poursuivre la mise en œuvre du dispositif Lyon Pacte PME en 2017 ;
- Le Bureau a validé l'avis de la CCI sur la modification du SCOT de l'agglomération lyonnaise en intégrant les remarques concernant les infrastructures, et a demandé de le transmettre à la CCIR Auvergne Rhône-Alpes et aux principales organisations professionnelles.
- Le Bureau a donné un avis favorable sur le SCOT du Roannais avec quelques réserves et a demandé de le transmettre à la CCIR Auvergne Rhône-Alpes et aux principales organisations professionnelles.

Bureau du 20 février 2017 :

- Le Bureau a validé :
 - la convention de partenariat avec l'association WELCOM.
 - le nouveau modèle payant pour NOVACITE.
- Le Bureau a validé les candidatures des conseillers techniques suivants :
 - Aurélie FAYET (société EUREX ROANNE) et Frédéric VILLARS (société EXCO HESIO), sur proposition de Bérangère CHARBONNIER pour intégrer la Commissions Création-transmission,
 - Patrick GARON (société KEOPS ARCHITECTURE) sur proposition de Philippe DAVID pour intégrer la Commission Nouvelle économie,
 - Yves TAMIN (société SORODIAB), sur proposition de Jocelyne PANSERAT pour intégrer la Commission Commerce,
 - Stéphane SEROL (société EARL DOMAINE SEROL) sur proposition de Philippe DALAUDIERE pour intégrer la Commission Agro-culinaire,
 - Christian ROCHE (société CR2B CONCEPT THERMI SERVICE) sur proposition de Jean-Louis DANJOUX pour intégrer la Commission Développement durable.

- Eric PERCIE DU SERT (société MICHELIN), Arnaud BARRET (société NEXTER SYSTEMS) et Patrick GARON, sur proposition de Luc PELEN, pour intégrer la Commission aménagement du territoire et infrastructures.

Bureau du 6 mars 2017 :

- Le Bureau a validé le renouvellement de l'adhésion de la CCI à l'association ALSAPE à hauteur de 4 000 euros pour l'année 2016 et à hauteur de 4 000 euros pour la cotisation 2017.
- Le Bureau a autorisé le Président à signer la convention Innovation PME Saison 5 avec THESAME pour la réalisation du programme à hauteur de 84 000 euros.
- Le Bureau a autorisé le Président à solliciter des subventions à hauteur de 57 767 euros auprès de la Métropole de Lyon, de la Région Auvergne Rhône Alpes et de l'ADEME pour le financement de la mission de conseil expert en énergie pour des actions de sensibilisation et de pré diagnostics.
- Le Bureau a validé les candidatures des conseillers techniques suivants :
 - Yves CIMBARO (IFIR, FORMASUP) sur proposition de Fabrice LENOIR pour intégrer la Commissions Formation.
 - Jean-Roger REGNIER sur proposition de Luc PELEN pour intégrer la Commission aménagement du territoire.
- **Le Bureau a validé la liste ci-dessous des élus référents :**
 - Agence Corbas Sud Est Lyon : Philippe MALAVAL, Frédéric FOSSI, Christian BERTHE et Jacques COIRO ;
 - Agence Givors Sud Ouest Lyon : Céline PELESZEZAK, Edith GALLAND, Dominique MINJARD et Guy BACULARD ;
 - Agence Limonest Nord Ouest Lyon : Patricia GROS, Bénédicte CURAN, Gilles RENAUD et Bérangère CHARBONNIER ;
 - Agence Tarare Ouest Lyon : Patrick PARAT, Elisabeth THION et Henri PAIN ;
 - Agence Vaux en Velin Nord Est Lyon : Anne-Sophie PANSERI, Claire Lise JUVIGNARD, Christophe CROZIER et Jihade BELAMRI ;
 - Agence Montbrison Loire Centre : Alain GRANDOUILLER, Isabelle BLACHON, Alice NOURRISSON, Stéphanie JUHASZ et David BALDINI ;
- **Le Bureau a validé les représentations suivantes dans les organismes extérieurs :**
 - Maison de l'emploi et de la formation de Lyon : Lydia DELBOSCO en qualité de titulaire,
 - TECHLID : Fabrice LENOIR en qualité de suppléant,
 - Commission départementale du Rhône de vidéoprotection : Fabrice LENOIR en qualité de titulaire,

- IUT de St Etienne : Jean François LYONNET en qualité de titulaire,
- l'École des Mines de St Etienne : François MEON en qualité de titulaire,
- Commission communale d'accessibilité : Jérôme GRENIER en qualité de titulaire et Sylvie GUICHARD en qualité de suppléante,
- Commission départementale de la Loire de vidéosurveillance: Sylvie Guichard en qualité de titulaire,
- Commission départementale de la Loire des impôts directs et des taxes sur CA : François MEON et Philippe MONTCHALIN en qualité de titulaires et André TIXIER en qualité de suppléant,
- Commission départementale de la Loire des impôts directs locaux : François MEON en qualité de titulaire et Philippe MONTCHALIN en qualité de suppléant ,
- Commission départementale de la Loire des valeurs locatives des locaux professionnels : Jérôme GRENIER et Philippe MONTCHALIN en qualité de titulaires et André TIXIER en qualité de suppléant,
- EPURES : Jérôme GRENIER en qualité de titulaire,
- Comité Leader Pilat : Philippe MONTCHALIN en qualité de titulaire,
- Sainté Centre Ville : Daniel LOCTIN en qualité de titulaire et Sylvie GUICHARD en qualité de suppléante,
- Conseil consultatif du commerce : Jérôme Grenier en qualité de titulaire,
- Office de tourisme de Saint-Etienne : Sylvie GUICHARD en qualité de suppléante,
- Commission du patrimoine remarquable de Montbrison : David BALDINI en qualité de titulaire,
- Commission du patrimoine remarquable de Leigneux : Isabelle BLACHON en qualité de titulaire.

Le Président Emmanuel IMBERTON demande si les membres ont des observations.

Aucune observation n'est émise.

L'Assemblée adopte cette proposition à l'unanimité des membres présents.

Fait à Lyon, le 23 mars 2017
Pour extrait certifié conforme

Le Directeur Général



Xavier PELLETIER